



# AVIS PUBLIC

## DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 3 octobre 2016 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effet :** Diminuer la marge de recul avant du garage attenant existant à 8,53 m au lieu de 9 m. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

**Identification du site concerné :** 1510, rue Principale  
Lot 3 673 019 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 14 septembre 2016.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier